

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 17 décembre 2007

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. PERRON
Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme THYEBALD - M. DUGOURD - Mme CHOUX - M. HELIE
Membres excusés : M. MASSON - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme GARRET (pouvoir M. MARTIN) - Mme DELEBARRE (pouvoir M. MASSON) - M. NUDANT (pouvoir M. DUGOURD) - M. BRIOT - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme WILLIAMS) - Mme VANDRIESSE
Membres absents : M. BAZIN

**OBJET
DE LA DELIBERATION**

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) des Faubourgs - Bureau d'études Citémétrie - Mission d'assistance spécifique - Suivi-animation - Marché complémentaire

Monsieur Pribetich, au nom des commissions de l'Urbanisme, des Équipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville a engagé, en 2004, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) des Faubourgs pour encourager la réhabilitation du parc de logements anciens dans certains secteurs des faubourgs jouxtant le centre historique.

L'opération s'achève le 30 novembre 2007. A compter de cette date, les dossiers de demande de subventions ne pourront plus être déposés. Toutefois, le traitement de ceux déjà engagés se poursuivra jusqu'à ce que les travaux soient achevés et les subventions versées. Les propriétaires disposent, en effet, d'un délai de trois années après l'obtention de l'accord de financement pour terminer les travaux.

Afin de réaliser les prestations de suivi des dossiers jusqu'à leur terme, la Ville souhaite confier au bureau d'études Citémétrie, qui assure déjà le suivi-animation de l'OPAH depuis 2004 jusqu'à la présentation du bilan de l'opération au début de l'année 2008, une nouvelle mission d'assistance spécifique. Celle-ci prendrait la forme d'un marché complémentaire conformément à l'article 35 II 5° du code des marchés publics.

Il est donc proposé d'attribuer au bureau d'études Citémétrie, une mission d'assistance spécifique complémentaire pour le suivi de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) des Faubourgs, d'un montant global de 30 268,38 € TTC, d'une durée de six mois reconductibles cinq fois, soit une durée totale de trois années.

Le projet de marché complémentaire a été soumis à la commission d'appel d'offres qui a émis un avis favorable.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'Urbanisme, des Équipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1° décider d'attribuer au bureau d'études Citémétrie, une mission d'assistance spécifique complémentaire pour le suivi de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) des Faubourgs, dans les conditions proposées ;

2° décider la passation par la Ville d'un marché complémentaire avec ce bureau d'études en application de l'article 35 II 5° du code des marchés publics ;

3° m'autoriser à signer le marché ainsi que tout acte à intervenir pour son exécution ;

4° dire que le financement sera assuré sur les crédits ouverts au budget de la Ville sur les exercices 2008, 2009 et 2010.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

26 DEC. 2007



PUBLIÉ LE 27.12.07